

2013.
~~Doc 011~~ Avis.
Scan SU-3072.



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles
du Centre – Val de Loire

Le Chef de l'Unité départementale
de l'architecture et du patrimoine d'Eure-et-Loir

Unité départementale de
l'architecture et du
patrimoine d'Eure-et-Loir

à

Unité Territoriale de la DREAL CENTRE
15 place de la République
CS 70527

AFFAIRE SUIVIE PAR : CAROLINE DOLACINSKI
TÉLÉPHONE : 02.37.36.45.85
COURRIEL : caroline.dolacinski@culture.gouv.fr
RÉFÉRENCE : MLP/P/N° 8400

28019 - CHARTRES CEDEX

CHARTRES, LE 26 AVRIL 2018

**Objet : Projet de parc éolien "Ferme éolienne des Aiguillettes"
sur les communes de Ouarville et Louville La Chenard**

Vous m'avez transmis, pour avis au titre de l'AU, le dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien cité en objet, présenté la Société VOLKSWIND le 5 avril 2018. Le projet prévoit la construction de 8 éoliennes.

Je vous communique les remarques suivantes :

- Afin de garantir une insertion plus discrète des postes de livraison, il conviendrait soit d'opter pour une teinte sombre et mate (gris sombre, vert sombre...), soit de les habiller avec un bardage en bois naturel, sans vernis ou lasure, permettant au bois de griser naturellement.
- Le projet d'extension va occasionner une densification importante qui engendre un impact d'autant plus présent que l'implantation est réalisée sans suivre complètement la logique d'axes parallèles existante (machines E4, E5, E6 d'une part, et E7 et E8 d'autre part), encadrant un peu plus le village de Ouarville, ce qui est regrettable.

Notre service, sous réserve de la prise en compte de ces modifications, ne s'oppose pas au projet présenté.

L'Architecte Urbaniste en chef de l'Etat
Architecte des Bâtiments de France
Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine d'Eure et Loir

180850
REÇU LE

27 AVR. 2018

Dreal Centre-Val de Loire
Unité départementale d'Eure-et-Loir